

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## 9 juin 2022

Réseau postal

## Une filiale en partenariat viendra compléter l'offre du service à domicile à Rossens

Dès le 29 septembre 2022, les habitants de Rossens et de Corpataux-Magnedens pourront à nouveau effectuer leurs transactions postales auprès d'une filiale en partenariat qui sera implantée dans la future Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie Marchon Favre. Cette offre viendra compléter le service à domicile introduit dans cette localité en mai 2019.

Depuis le 4 mai 2019, la Poste propose son offre postale à Rossens sous la forme d'un service à domicile suite à la fermeture de la filiale en partenariat. Avec la future ouverture de la Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie Marchon Favre, la Poste a réévalué la situation avec la Commune. Ainsi, dès le 29 septembre 2022, il sera à nouveau possible d'effectuer ses prestations postales à Rossens dans une filiale en partenariat, sise route de la Raveire 10, dans les anciens locaux de l'épicerie du village. Cette nouvelle offre postale viendra s'ajouter au service à domicile. « Proposer un point d'accès avec un guichet desservi auprès d'un partenaire en complément du service à domicile, offrira une gamme de prestations large aux habitants, comme aux personnes qui transitent par Rossens », explique Marlon Borges, responsable du réseau postal pour le Sud fribourgeois. À noter que le futur partenaire, M. Dominique Marchon, accueille déjà des filiales en partenariat dans ses commerces de Villargiroud et de Cottens.

Bien entendu, la Commune a été associée au dialogue et a largement soutenu la démarche de l'ouverture d'une filiale en partenariat. « Le service à domicile fonctionne à entière satisfaction, mais nous sommes satisfaits d'accueillir à nouveau les services de la Poste dans un commerce », relèvent les autorités communales de Gibloux.

### Horaires d'ouverture largement étendus et situation idéale

Les habitants de Rossens et de Corpataux-Magnedens pourront ainsi effectuer leurs transactions postales dans ce commerce situé près de chez eux, tout en bénéficiant d'horaires d'ouverture très étendus, y compris le week-end. La Boulangerie-Pâtisserie-Epicerie Marchon Favre sera ouverte du lundi au vendredi, de 6h30 à 12h00 et de 15h00 à 18h30, le samedi de 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, ainsi que le dimanche de 7h30 à 12h00. « Nous nous réjouissons d'accueillir bientôt les services postaux dans notre nouveau magasin de Rossens », souligne Dominique Marchon, qui ajoute que « cette solution permet aussi de combiner transactions postales et achats dans notre commerce ».

Avec la réouverture d'une filiale en partenariat à Rossens, les clientes et clients de la Poste pourront à nouveau effectuer le dépôt et le retrait de lettres et de colis ainsi que l'achat de timbres-poste, accueillis à un comptoir postal où ils seront servis par un personnel qualifié. Ils pourront notamment régler leurs versements au moyen de la PostFinance Card ou d'une carte de débit bancaire, ou effectuer des retraits au moyen de la PostFinance Card. Il s'agit dès lors d'une situation et d'une solution locale idéales, répondant tant aux besoins de la population, des entreprises et des commerçants. À noter que les filiales en partenariat ont déjà fait leurs preuves sur près de 1300 sites en Suisse. Une quinzaine de jours avant l'ouverture de la filiale, un tout-ménage sera distribué à la population concernée, qui l'informerera notamment sur les prestations disponibles et les horaires d'ouverture.

### Renseignements

Tiziana Boebner

Responsable Communication

[tiziana.boebner@poste.ch](mailto:tiziana.boebner@poste.ch), Tél. 058 341 27 02 ou 076 459 84 31